CONGO

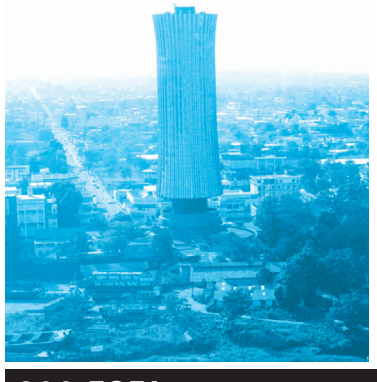

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5179 - LUNDI 30 MARS 2026

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La réélection de Denis Sassou N'Guesso validée

La Cour constitutionnelle a validé la victoire du candidat de la Majorité présidentielle Denis Sassou N'Guesso à l'issue du scrutin présidentiel des 12 et 15 mars derniers avec 94,90% des voix.

Elle a en outre rejeté la requête en annulation introduire par le candidat malheureux Dave Mafoula.

Page 2

La Cour constitutionnelle proclamant les résultats définitifs

FRANCOPHONIE

Le Rwanda sollicite le soutien du Congo

Reçu à Oyo dans le département de la Cuvette, le ministre rwandais de l'Intérieur, Vincent Biruta, a transmis au président Denis Sassou N'Guesso un message de félicitations de son homologue Paul Kagame pour sa réélection à l'issue du scrutin présidentiel des 12 et 15 mars derniers.

Dans la même lancée, il a sollicité l'appui de ,la République du Congo à la candidature de Louise Mushikiwabo à la tête du secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Page 16

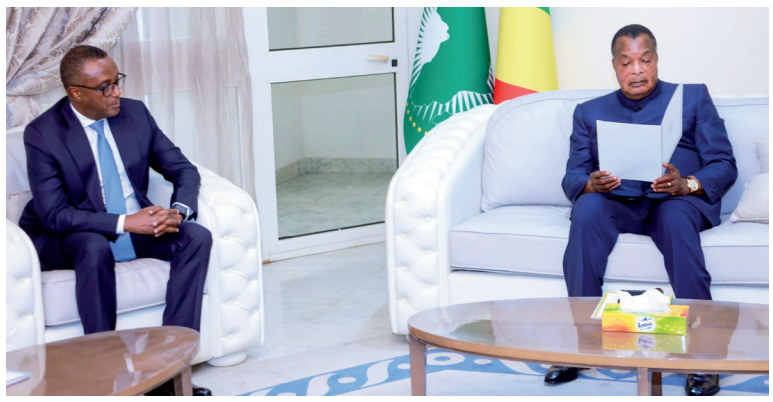

Le ministre rwandais de l'Intérieur Vincent Biruta et président Denis Sassou N'Guesso

CEMAC

De nouveaux outils d'autoévaluation des risques climatiques

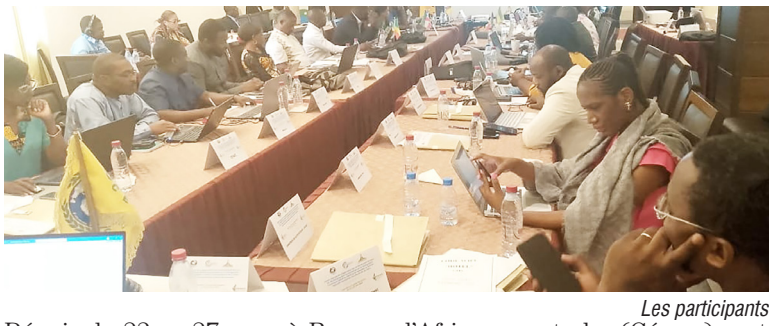

Les participants

Réunis du 23 au 27 mars à Brazzaville, les experts des six Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont adopté les nouveaux outils d'autoévaluation des statistiques environnementales et climatiques.

La validation de ces outils représente une avancée en matière de gouvernance environnementale pour ces pays confrontés à des menaces liées au changement climatique.

Page 16

Éditorial

Observateurs

Page 2

ARTISANAT

La carte professionnelle digitale disponible

Photo de famille

Le gouvernement a mis en place une carte professionnelle digitale au profit des artisans. Selon le ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, cet outil réduit les délais de traitement de données, simplifie les procédures administratives, limite les déplacements physiques, renforce l'inclusion et améliore la traçabilité des actes administratifs.

Page 5

ÉDITORIAL

Observateurs

Les observateurs électoraux de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale ont, au cours d'une conférence de presse conjointe, salué la tenue de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars 2026 en République du Congo.

Le scrutin qui opposait sept candidats s'est déroulé sans heurts dans les 15 départements que compte le pays. Ce qui dénote de la maturité démocratique du peuple congolais selon ces observateurs qui ont apprécié la collaboration avec les animateurs des bureaux de vote en toute sérénité.

Les élections ne doivent plus être à l'origine de troubles sociopolitiques ou de conflits en Afrique. Les dirigeants et les autres acteurs du processus électoral sont tenus d'en faire des moments de compétition loyale au regard des défis à relever sur le continent en matière de développement socioéconomique et de lutte contre les menaces climatiques.

La démocratie étant un long processus, les observateurs ont proposé à l'administration électorale d'acheminer à temps le matériel électoral dans les centres de vote pour éviter le retard et de former le personnel électoral. Aux candidats, ils ont conseillé de disposer de représentants dans les lieux où se déroulent les opérations.

Les missions d'observation électorale ont demandé au gouvernement de ne plus suspendre les communications et l'Internet au moment du vote pour leur permettre de bien couvrir les opérations, d'élaborer et d'expédier leurs rapports. Question de consolider et de capitaliser sur les acquis liés à la bonne gouvernance électorale. La normalisation des élections en Afrique reste fragile mais les signaux venus du Congo la semaine dernière méritent d'être salués.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle confirme la réélection de Denis Sassou N'Guesso

Le juge constitutionnel a rendu publics, le 28 mars à Brazzaville, les résultats définitifs de l'élection du président de la République, scrutin des 12 et 15 mars, confirmant ainsi la réélection du président sortant, Denis Sassou N'Guesso, avec 94, 90 % des suffrages exprimés.

Auguste Iloki proclamant les résultats définitifs / Adiac

Dans sa décision, la Cour constitutionnelle a opéré quelques ajustements et redressements nécessaires. Ainsi, le nombre d'inscrits est passé de 3 167 909 comme précédemment annoncé par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, à 3 155 751, selon les résultats définitifs, pour 2 681 921 votants au lieu de 2 681 587. Le nombre de bulletins nuls est estimé à 37 578 pour des suffrages exprimés de 2 644 343, soit un taux de participation de 84, 99% au lieu de 84,65%.

La publication des résultats définitifs de l'élection présidentielle de mars 2026 a été précédée par l'examen du recours aux fins d'annulation introduit le 20 mars dernier par le candidat indépendant Uphrem Dave Mafoula, en contestation des résultats provisoires. *« Le juge électoral s'est déclaré compétent et a jugé recevable la requête du candidat Uphrem Dave Mafoula. Après examen du dossier, la Cour constitutionnelle a relevé qu'en l'absence des preuves directes et décisives, les irrégularités alléguées n'étaient pas avérées. Par conséquent, le recours du candidat Uphrem Dave Mafoula a été rejeté »*, a déclaré le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki.

Ainsi, les résultats définitifs du président de la République, scrutin des 12 et 15 mars 2026, se présentent comme suit :

Electeurs inscrits : 3 155 751 ; votants : 2 681 921 ; bulletins nuls : 37 578 ; suffrages exprimés : 2 644 343 ; taux de participation : 84, 99%.

Ont obtenu

1-Denis Sassou N'Guesso : 2 509 456 voix, soit 94, 90% ;

2-Mabio Mavoungou-Zinga : 37 141 voix, soit 1, 40% des suffrages exprimés ;

3-Uphrem Dave Mafoula : 27 254 voix, soit 1, 03% ;

4-Melaine Destin Gavet Elengo : 23 060 voix, soit 0, 87% ;

5-Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou : 22 744 voix, soit 0, 86% ;

6-Vivien Romain Manangou : 15 994 voix, soit 0, 61% ;

7-Anguios Nganguia Engambé : 8 694 voix, soit 0, 33% des suffrages exprimés.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC :Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité :Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service),
Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

INTERVIEW

Médard Milandou Nsonga: «Aucun manquement grave de consigne liée à la couverture médiatique n'a été constaté pendant l'élection présidentielle"

Nommé par décret du président de la République du 7 août 2025 président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Médard Milandou Nsonga vient de superviser son premier exercice électoral. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L..D. B.) : Comment le Conseil supérieur de la liberté de communication s'est-il impliqué dans la régulation de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle de mars 2026 ?

Médard Milandou Nsonga (M.M.S.) : Nommé par décret présidentiel le 7 août de l'année dernière, je viens de superviser mon premier exercice électoral, ainsi que vous venez de le rappeler. Dans la régulation de l'élection présidentielle de mars 2026, le CSLC a mené des activités préliminaires. De ce fait, nous avons organisé des séminaires de renforcement des capacités au profit des professionnels des médias et des communicants des partis politiques, pour une bonne communication électorale. Nous avons initié une rencontre avec la presse à propos des directives relatives à la couverture médiatique de l'élection présidentielle et, dans la même optique, nous avons mis à leur disposition les délibérations du Conseil publiées au Journal officiel. Nous avons eu, avec les partis et les plateformes politiques, des rencontres citoyennes en vue d'une communication politique apaisée. Conformément à la loi n° 15-2001 du 31 décembre 2001 relative au pluralisme dans l'audiovisuel, nous avons procédé au tirage au sort pour définir l'ordre de passage de chaque candidat quant à la diffusion puis l'enregistrement de leurs messages. Nous avons facilité les entrevues avec les délégations de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Internationale socialiste et des Servitas Cameroun, des organisations venues en République du Congo en mission d'observation de l'élection présidentielle. Le Conseil s'est déployé à Pointe-Noire et à Brazzaville pour jouer son rôle de régulateur.

Médard Milandou Nsonga

L.D.B. : Les médias ont-ils respecté les consignes de l'organe de régulation ?

M.M.S. : Dans l'ensemble, ils les ont respectées dans la mesure où aucun manquement grave lié à la couverture médiatique n'a été constaté. Pour preuve, certains observateurs électoraux nous ont plutôt félicités pour le travail acharné et minutieux pendant cette élection en prenant, par exemple, le respect de l'ordre de passage des messages de chacun des sept candidats sur les antennes de la chaîne nationale Télé Congo.

L.D.B. : Huit mois après votre prise de fonction, pourriez-vous nous dresser un bilan à mi-parcours ?

M.M.S. : Nous sommes effectivement à quelques mois d'une année pleine en vue de pouvoir établir un premier bilan annuel. Au niveau international, j'ai représenté le CSLC au colloque international sur le discours de haine, organisé du 25 au 27 septembre 2025 à N'Djaména, au Tchad, sur le thème «Les mécanismes de lutte contre les discours de haine : état des lieux et perspectives». À l'issue des travaux, les président(e)s et chefs de délégation membres des institutions de régulation des médias ont adopté une série de déclarations et de recommandations. J'ai également participé à celui du Maroc concernant l'intelligence artificielle. Nous continuons d'entretenir de bonnes relations avec les organes de régulation d'autres pays avec lesquels nous formons des réseaux solides, le Réseau des instances africaines de régulation et le Réseau francophone de régulation de la communication.

En ce qui concerne l'organisation des séminaires de renforcement de capacités des professionnels des médias dans la période préélectorale, les partenaires internationaux représentés en République du Congo, tels que le Programme des Nations unies pour le développement, l'Unesco et l'Union européenne, nous ont apporté leur aide comme auparavant.

Dans l'ensemble, à ce jour, après avoir mené à bien sous ma direction la première participation à la régulation électorale, je peux affirmer que nous avons pu consolider nos rapports avec les partenaires nationaux exerçant dans le domaine de l'information et de la communication.

Puisque nous sommes à quelques jours de la réception de la dépouille de mon prédécesseur, le président Philippe Mvouo, décédé en France, permettez-moi de lui rendre un hommage digne de son rang avant-même que ne parviennent ceux des hautes autorités congolaises.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

LE FIN MOT DU JOUR

La guerre, la galère...

Certes, à l'origine des conflits armés s'imposent des logiques sur lesquelles donner tort ou raison à l'un ou l'autre protagoniste n'a jamais été aisé. Il en est ainsi des guerres actuelles et de celles des temps passés dont il importe néanmoins de relever le dénominateur commun : elles déciment des vies, désarticulent les économies, engendrent les inimitiés entre les peuples et les nations.

Ici n'est pas le lieu de résumer toutes les fractures causées par les aventures guerrières ainsi que le monde les vit depuis des siècles. L'on peut cependant rappeler les effets désastreux de la guerre russo-ukrainienne sur les relations internationales. Ce conflit entré dans sa cinquième année le 24 février dernier est-il sur le point de déboucher sur une cessation des hostilités ? Les experts restent dubitatifs car les obstacles à la conclusion d'une paix des braves sont nombreux.

Comme si cela ne suffisait pas, la région la plus instable de notre vaste monde, le Moyen-Orient, est en feu. Rien ni personne n'a encore pu étouffer le rejet réciproque et farouche de souveraineté entre la République islamique d'Iran et l'État hébreux. Dans ce célèbre espace géostratégique envoûté par les grandes puissances, la surprise serait que Téhéran et Tel-Aviv se battent seuls sans l'appui de leurs alliés traditionnels. D'où la présence aux côtés de l'Iran du Hezbollah libanais, et des Etats-Unis d'Amérique aux côtés d'Israël.

Annoncée pour durer quelques jours, peut-être une semaine, l'intervention israélo-américaine déclenchée contre l'Iran, le 28 février, se poursuit. Dans les médias le décompte des frappes lancées de part et d'autre, les dégâts humains et matériels alimentent une chronique sensément lugubre. On le sait, quand il a passé un long moment à ne pas trouver matière à mettre sous la dent, le monde médiatique s'égaye volontiers de ce genre de sujets. Le métier est ainsi fait, il lui faut un beau tableau de nouvelles fraîches et inédites pour sortir de la routine ennuyeuse.

Ceci dit, les comptes rendus journaliers de la presse permettent de prendre la mesure des événements. Dans le conflit dont il est question, comme dans le précédent, et dans tous les autres passés sous silence depuis un moment, les souffrances endurées par les populations civiles sont indicibles.

Pour autant, les autorités étatiques impliquées dans ces crises armées se rendent à l'évidence que la guerre est la pire des choses qu'elles puissent servir à leurs compatriotes et même à leurs ennemis. Si elles ont leurs justifications, les guerres sont une galère de laquelle il faut s'extraire le plus vite possible.

C'est là que la diplomatie doit impérativement renaître par le moindre petit fil de dialogue même anodin ; ces liens ténus que ne peuvent pas toujours maintenir les carriéristes en la matière. Les « pauvres », ils sont tellement exposés ces temps-ci qu'il leur faut trouver des doublures au sein des sociétés savantes, des instances culturelles, des économistes et pourquoi pas, des artistes de renom.

Ceux évidemment qui ne se compromettent pas avec les puissants lobbies militaro-industriels que gavent les guerres interminables pour des besoins de portemonnaie.

Gankama N'Siah

INSERTION DES JEUNES

Précieux Massouemé estime que le président Denis Sassou N'Guesso a été mal compris

Le coordonnateur de Brazzaville international leadership youth forum (Bilyf), Précieux Massouemé, au cours d'un échange avec la presse, a expliqué que les propos tenus par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de son meeting de camapagne à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, concernant l'intégration des jeunes à la fonction publique, ont été mal interprétés par certains Congolais, jusqu'au point de faire un tollé dans l'opinion.

L'une des forces mobilisatrices en faveur du président candidat lors de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars derniers, Précieux Massouemé pense que le président réélu a été mal compris par certains compatriotes. *« Parlons en langage de vérité, le président Denis Sassou N'Guesso a voulu juste dire aux jeunes de se prendre en charge, ce n'est pas pour les délaisser. Non. Il a voulu juste dire à la jeunesse de prendre des initiatives privées, donc d'aller vers l'autonomisation, de se lancer dans l'entrepreneuriat pour que les pouvoirs publics qui ont mis des mécanismes en place puissent les accompagner »*, a expliqué le coordonnateur de Bilyf.

En effet, le gouvernement a mis en place quatre entités considérées comme des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial et de l'emploi en République du Congo pour dynamiser le secteur privé et l'insertion des jeunes. Il s'agit notamment du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, de l'Agence congolaise pour la création des entreprises, du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage; et de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises.

« On parle des initiatives privées parce que les grandes nations qui aspirent au développement passent par l'entrepreneuriat, donc on doit inciter les jeunes à entreprendre. Voilà le sens de l'expression se prendre en charge. Ce n'est pas délaisser les jeunes. Cela a été mal interprété, parce que la fonction publique aujourd'hui ne peut plus prendre tout le monde. Donc, il faut emmener les jeunes à vouloir être autonomes tout en les accompagnant avec les mécanismes qui sont mis en place par les pouvoirs publics pour leur permettre d'être des véritables acteurs », a insisté Précieux Massouemé.

Selon lui, les jeunes doivent aujourd'hui se lever, se construire, se prendre en charge tout en attendant l'accompagnement des pouvoirs publics qui doivent l'intensifier pour leur permettre d'être des acteurs de développement. *« Le président réélu a une vision qu'il veut mettre en place pour les jeunes afin de leur permettre d'être des véritables acteurs du développement du pays. Nous avons vu comment le nombre de bénéficiaires a augmenté en cinq ans. Cela veut dire que dans les cinq prochaines années, il va encore augmenter. Je vous jure que les jeunes congolais, chaque jour qui passe, font de la créativité. Ils ont du potentiel, de l'énergie à revendre, mais ils ont seulement besoin d'être accompagnés, structurés et qu'on leur montre le chemin à suivre »*, a-t-il justifié. Il a précisé que le pays ne fera pas du surplace, d'autant plus que la jeunesse qui représente près de 70% de la population est l'avenir du Congo.

Traduire les résultats de la présidentielle dans les faits

S'agissant de la réélection de Denis Sassou N'Guesso avec 94, 82%, le coordonnateur de Bilyf a indiqué que ce plébiscite qui démontre l'adhésion nationale à la vision du président sortant doit être traduit dans les faits sur le terrain. D'après lui, le président réélu était le meilleur choix de la jeunesse puisqu'il remplissait tous les critères. *« Dites-moi, des sept candidats en lice, qui remplissait les critères? Est-ce que le Congo avait encore besoin d'un novice ou d'un expérimenté à un leadership charismatique? C'est Denis Sassou N'Guesso. Donc, pour tous ceux qui l'ont choisi, c'est une évidence. Nous avons tous vu une campagne bien organisée, bien structurée et bien menée. Il a parcouru l'ensemble des départements. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être fiers de ce résultat qui prouve à suffisance que Denis Sasou N'Guesso porte la vision globale d'un Congo qui se tourne vers l'avenir »*, a-t-il commenté.

Membre du Comité central du Parti congolais du travail, Précieux Massouemé pense qu'il est temps de traduire ce résultat dans les faits pour la réussite du nouveau quinquennat. Comparant la campagne de l'élection présidentielle de 2026 à celle de 2021, il a retenu une grande différence. La campagne de 2026 a confirmé la place de Denis Sassou N'Guesso parmi des grands leaders africains. Le président réélu a mené, a-t-il dit, une campagne d'une manière scientifique : structurée, organisée, avec tous les moyens sur l'innovation, la technologie, le numérique.

Le coordonnateur de Bilyf est, enfin, confiant que le nouveau quinquennat du chef de l'Etat sera une réussite, parce que toutes les bases ont été posées dès le précédent qui vient de s'achever.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste : CHARGÉ(E) D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
Durée du contrat : Une (01) année renouvelable
Lieu d'affectation : Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste de Chargé(e) d'Administration et des Finances est rattaché à la Direction Nationale du Projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo ». Ce projet, d'une durée de 5 ans, bénéficie du soutien financier du Fonds d'Adaptation. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) en est l'« Entité d'Exécution », en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), agissant en tant qu'« Entité Multilatérale de Mise en Œuvre ».

Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition par des mesures d'adaptation climatique, avec une attention particulière pour les populations autochtones, les petits exploitants agricoles et la participation des femmes. Il couvre trois départements prioritaires : la Bouenza, la Likouala et la Sangha.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur National du Projet, le/la titulaire aura pour missions principales :

Gestion Administrative et Financière :
-Assurer le suivi des relations administratives et financières avec le PAM ;
-Co-gérer le compte spécial du Projet en collaboration avec le Responsable des services financiers du PAM-Congo ;
-Exécuter les tâches comptables et financières relatives aux activités financées par les fonds transférés ;
-Assurer le suivi des opérations bancaires (engagements, retraits, règlements et rapprochements) ;
-Produire et soumettre les rapports de suivi financier mensuels et trimestriels ;
-Préparer les pièces justificatives des dépenses pour les audits et revues trimestrielles ;
-Assurer le respect rigoureux des politiques, procédures et règlements financiers convenus avec le PAM.

Responsabilités Additionnelles :
-Veiller à la conformité des procédures de passation de marchés selon les articles V et VI du Mémorandum signé entre le MEDDBC et le PAM ;
-Superviser l'exécution des contrats de fournitures de biens et services conformément aux spécifications techniques ;
-Collaborer avec les Ressources Humaines du PAM pour la formation des équipes de terrain sur les questions de gestion ;
-Conseiller le Directeur National sur la situation financière globale (budgets approuvés, contributions disponibles, taux de décaissement) ;
-Assurer la gestion du patrimoine, des locaux et veiller au respect des normes de sécurité au travail ;
-Préparer et accompagner les missions d'audit financier et mettre en œuvre leurs recommandations.

3. QUALIFICATIONS REQUISES

Formation : Diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en gestion, comptabilité, finance ou administration.
Expérience : Minimum 5 ans d'expérience professionnelle à un poste de responsabilité croissante dans la gestion financière.
Compétences : Maîtrise des outils de gestion comptable et du patrimoine. Une expérience dans la gestion de projets nationaux ou régionaux est indispensable.
Atout : Une expérience préalable au sein d'une agence du Système des Nations Unies (particulièrement le PAM) est fortement souhaitée.
Langue : Parfaite maîtrise du français (écrit et oral).

4. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés :
-Physiquement : Immeuble Man'Grite, 4ème étage, Plateau-ville-Brazzaville ;
-Électroniquement : secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg avec pour objet : « Candidature au poste de Chargé(e) d'Administration et des Finances ».

Le dossier doit comprendre :
-Un Curriculum Vitae détaillé ;
-Une lettre de motivation ;
-Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite : 08 avril 2026 à 15h30.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

ARTISANAT

La carte professionnelle digitale désormais disponible

La carte professionnelle digitale de l'artisan, mise en service le 25 mars à Brazzaville par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, ouvre de nouvelles perspectives aux différents corps de métiers du secteur.

Les membres du gouvernement, les partenaires et quelques bénéficiaires des cartes/Adiac

L'artisanat congolais vient de franchir une nouvelle étape avec l'opérationnalisation de la carte professionnelle digitale de l'artisan. *« Elle réduit les délais d'un traitement des données, simplifie les procédures administratives, limite les déplacements physiques, renforce l'inclusion, améliore la traçabilité des actes administratifs, lutte contre la fraude et sécurise les recettes publiques »*, a expliqué la ministre des PME et de l'Artisanat, procédant à la mise en service officielle de cette carte. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre en charge de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo; de l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Laura Evangelia Suárez; et de la représentante au Congo du Programme des Nations unies pour le développement, Adama Dian Barry.

La qualifiant de gage de crédibilité et de légitimation professionnelle, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que cette carte répond à une double exigence. D'abord, elle traduit la reconnaissance institutionnelle de l'artisan; puis, elle témoigne de la modernisation des instruments de gouvernance de l'artisanat congolais.

Pour sa part, la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Mireille Opa-Elion, voit en ce passage du support papier au format digital une transition numérique cruciale qui assure la fiabilité des données par l'assainissement du fichier national des artisans. *« Cette carte permettra l'identification unique et infalsifiable mettant fin aux usurpations de titre »*, a-t-elle fait savoir.

Cet outil, a poursuivi Mireille Opa-Elion, offre des statistiques en temps réel par corps de métiers et par zone géographique. Elle oriente les politiques d'appui technique et de formation de manière précise. *«En dotant l'artisan d'une identité numérique, nous le connectons aux marchés national et international »*, a expliqué la directrice générale de l'Artisanat.

L'initiative n'a pas laissé indifférents les artisans qui, à cette occasion, n'ont pas manqué à dire. *« La mise en service de cette carte est une reconnaissance de notre savoir-faire. Elle sécurise notre statut et protège notre métier »*, a déclaré le président de la Fédération nationale des artisans du Congo, Jean de Dieu Yendza.

Par la voix de son directeur général adjoint, Antoun Abdul-Ahad, la société Sesur impliquée dans la réalisation de cette initiative de digitalisation de la carte professionnelle de l'artisan a promis d'accompagner cette transformation.

Rominique Makaya

CENTRE D'EXCELLENCE D'OYO

Inclusion des jeunes et des femmes dans les métiers de l'énergie

Le Centre d'excellence d'Oyo (CEO) pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a organisé, le 25 mars, une formation visant à intéresser davantage les jeunes et la gent féminine aux métiers du secteur énergétique.

Les organisateurs et les participants à la formation/DR

« Comment intégrer plus largement et efficacement les jeunes, hommes et femmes, ainsi que les couches sociales vulnérables, dans le secteur des énergies renouvelables ? » est la problématique sur laquelle a reposé la formation organisée par le CEO. Le but étant de déconstruire l'image d'un secteur réservé à un cercle fermé de métiers tout en réduisant les inégalités liées au genre, à l'âge et au handicap. Une manière de rendre le secteur des énergies renouvelables accessible à tous.

« Cette formation vise à fournir des outils pratiques, de concevoir et de mettre en œuvre des projets plus inclusifs en matière des énergies renouvelables », a expliqué Christovie Mapepe Nyamaha, une technicienne de laboratoire au CEO.

Diverses approches d'inclusion ont été à l'ordre du jour de cette formation participative. L'objectif est d'intégrer le modèle genre, jeunesse et inclusion sociale dans l'ensemble de la chaîne des projets, de la planification à la mise en œuvre.

« L'on doit intervenir à différentes échelles sociales. Sur le plan institutionnel, il est nécessaire d'adopter des lois qui accompagnent cette inclusion. Économiquement, il est utile de créer les conditions pour autonomiser davantage de personnes dans le domaine énergétique à travers des projets financés. Aussi, organiser des formations adaptées pour le renforcement des compétences », a expliqué Vanessa Metou, une panéliste.

Dans le contexte de changement climatique avec des conséquences dramatiques, il est nécessaire d'accroître la représentativité des jeunes dans les métiers des énergies renouvelables car ils ont un rôle non négligeable à jouer en matière de transition énergétique. C'est ainsi que l'un des participants à cette formation, Saint Gloire Bimbadi, a souhaité que les jeunes soient davantage associés à certaines formations afin de susciter des vocations dans le domaine. Jeannice Ondele, pour sa part, s'est donné pour défi de faire valoir le potentiel énergétique du Congo.

Il convient de souligner que le CEO organise régulièrement des sessions d'information et de formation au profit des étudiants, des encadreurs et des professionnels dans le but d'éclairer leur lanterne et de renforcer leurs compétences dans le secteur des énergies renouvelables.

R.M.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DANS LA BOUENZA

Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou satisfaite du vote féminin

Après la proclamation provisoire des résultats de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou, secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, a séjourné le 22 mars dans les villages Soulou, Kolo et Mouyondzi, département de la Bouenza.

Elle a saisi l'occasion pour remercier et féliciter les femmes de ces localités qui ont participé massivement au scrutin présidentiel.

En sillonnant les villages de la Bouenza lors de la campagne électorale, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou plaidait pour un vote massif des femmes.

C'est ainsi qu'elle a tenu à féliciter ces femmes qui ont respecté les consignes en optant pour un vote en faveur du candidat Denis Sassou N'Guesso. Pour elle, les femmes de ces villages ont fait un choix honorable en votant le candidat de la majorité présidentielle pour un nouveau mandat de 5 ans.

Aussi, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou a loué leur participation responsable au processus électoral. Le vote féminin, a-t-elle dit, a connu un engouement important.

Par ailleurs, échangeant avec les femmes de Mouyondzi, elle a remis une enveloppe de 300 000 FCFA aux membres de l'association Moukietou en vue du démarrage de leur premier projet agricole. A cet effet, la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme les a exhortées à plus d'ardeur et de travail pour une meilleure prise en charge.

Stanislas Okassou

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste : CHEF(FE) DE COMPOSANTE 2 – SERVICES CLIMATIQUES
Durée du contrat : Une (01) année renouvelable
Lieu d'affectation : Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)

1. DESCRIPTION DU PROJET
Le poste de Chef(fe) de Composante 2 – Services climatiques est ouvert dans le cadre du projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo ». Financé par le Fonds d'Adaptation, ce projet est exécuté par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).
L'objectif global est d'améliorer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés vulnérables face aux effets du climat dans les départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha.
La Composante 2 se concentre spécifiquement sur la génération et la diffusion d'informations climatologiques pour aider les ménages à mieux gérer les risques météorologiques.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS
Sous la supervision du Directeur National du Projet, le/la titulaire est responsable de la coordination technique et opérationnelle de la Composante 2.
Pilotage Institutionnel et Technique :
-Assurer le suivi de l'accord entre le MEDDBC et le Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale (MTACMM), en lien étroit avec l'ANAC (Agence Nationale de l'Aviation Civile) ;
-Appuyer la mise en œuvre du plan de travail technique de l'ANAC et superviser le renforcement des capacités de ses agents ;
-Superviser l'installation et la maintenance des équipements météorologiques sur les sites ciblés ;
-Garantir l'intégration des dimensions transversales (genre, inclusion des populations autochtones, durabilité) dans toutes les activités ;
-Diffusion des Services Climatiques ;
-Coordonner la diffusion d'informations climatiques via les radios communautaires, les instituts techniques et les partenaires locaux ;
-Faciliter le travail des leaders climatiques locaux agissant comme relais auprès des communautés ;
-Assurer une synergie fonctionnelle avec le/la Chef(fe) de Composante 3 pour que les données climatiques orientent directement les décisions agricoles et productives.

Suivi et Reporting :
-Élaborer et suivre les plans d'activités trimestriels et annuels de la composante ;
-Produire les rapports techniques périodiques intégrant les indicateurs de performance, de genre et de sauvegarde environnementale ;
-Collaborer avec le Ministère de l'Agriculture pour le suivi des agents de vulgarisation et la gestion des pluviomètres régionaux.

3. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES
Formation : Diplôme universitaire (Bac+5) en climatologie, agrométéorologie, environnement, géographie ou domaine connexe.
Expérience : Minimum 5 ans dans la gestion de projets liés à l'information climatique, à la résilience ou à la gestion des risques de catastrophes.
Expertise : Expérience avérée dans la coordination interinstitutionnelle et la gestion de partenariats techniques (idéalement avec des services météo nationaux).
Compétences : Maîtrise des outils de diffusion communautaire et des enjeux d'adaptation en milieu rural.
Atouts : Excellentes capacités rédactionnelles, sociabilité pour le dialogue communautaire, et connaissance des enjeux liés aux populations autochtones.

4. PERFORMANCE ET PARTENARIATS
Le/la candidat(e) devra faire preuve de :
-Proactivité : Capacité à anticiper les blocages institutionnels et à proposer des solutions créatives.
-Leadership : Aptitude à mobiliser des partenaires variés (publics, privés, ONG) autour des objectifs du projet.
-Adaptabilité : Capacité à travailler en situation de stress et à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

5. MODALITÉS DE SOUMISSION
Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés :
-Physiquement : Immeuble Man'Grite, 4ème étage, Plateau-ville-Brazzaville ;
-Électroniquement : secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg
avec pour objet : «Candidature au poste de Chef(fe) de composante 2 -Services Climatiques».

Le dossier doit comprendre :
-Un Curriculum Vitae détaillé ;
-Une lettre de motivation ;
-Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite : 08 avril 2026 à 15h30.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste : CHEF(FE) DE COMPOSANTE 3 – MESURES D'ADAPTATION DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Durée du contrat : Une (01) année renouvelable
Lieu d'affectation : Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)

1. DESCRIPTION DU PROJET
Le poste de Chef(fe) de Composante 3 – Mesures d'adaptation dans les activités productives est ouvert dans le cadre du projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo ». Financé par le Fonds d'Adaptation pour une durée de 5 ans, ce projet est exécuté par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).
Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations les plus vulnérables (autochtones, petits exploitants, femmes) face aux chocs climatiques dans les départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS
Sous la supervision du Directeur National du Projet, le/la Chef(fe) de Composante 3 assure la coordination technique et opérationnelle de la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les secteurs productifs.
Coordination Technique et Stratégique :
-Piloter la mise en œuvre de la Composante 3 conformément au plan de travail annuel
-Promouvoir l'adoption de pratiques agroécologiques, forestières et économiques résilientes ;
-Assurer l'intégration transversale des dimensions genre, de sauvegarde environnementale et d'inclusion des populations autochtones ;
-Garantir la synergie entre la Composante 3 et la Composante 2 (services climatiques) pour que les données météorologiques orientent les décisions agricoles.

Gestion Opérationnelle et Partenariats :
-Superviser la création d'actifs et la Planification Communautaire Participative (PCP) ;
-Finaliser et suivre l'accord de partenariat avec le Ministère chargé de l'Agriculture ;
-Identifier les risques opérationnels et proposer des mesures d'atténuation ;
-Assurer la liaison avec les sous-bureaux du PAM et les services déconcentrés de l'État ;
-Veiller à la conformité des procédures du PAM et du Fonds d'Adaptation.

Suivi, Évaluation et Capitalisation :
-Produire les rapports techniques trimestriels et annuels de la composante ;
-Documenter et capitaliser les bonnes pratiques et les succès du projet ;
-Superviser le «screening» des risques environnementaux et sociaux pour chaque activité ;
-Veiller au fonctionnement des mécanismes de retour d'information (gestion des plaintes) au niveau communautaire.

3. PROFIL REQUIS
Formation et Expérience : Diplôme : Bac+5 (Master) en Agriculture, Développement Rural, Économie, Gestion des ressources naturelles ou domaine connexe.
Expérience : Minimum 5 ans dans la gestion de projets de développement rural ou de résilience climatique.
Expertise : Maîtrise des chaînes de valeur agricoles, de l'agroécologie et de l'animation communautaire en milieu rural.
Compétences et Aptitudes :
-Excellentes capacités rédactionnelles en français (l'anglais est un atout) ;
-Maîtrise des enjeux liés aux populations autochtones et à l'approche genre ;
-Capacité d'analyse financière et de suivi-évaluation ;
-Aptitude à travailler sous pression dans un environnement multidisciplinaire ;
-Disponibilité pour des missions fréquentes dans la Likouala, la Sangha et la Bouenza.

4. MODALITÉS DE SOUMISSION
Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés :
-Physiquement : Immeuble Man'Grite, 4ème étage, Plateau-ville-Brazzaville ;
-Électroniquement : secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg
avec pour objet : « Candidature au poste de Chef(fe) de composante 3 ».

Le dossier doit comprendre :
-Un Curriculum Vitae détaillé ;
-Une lettre de motivation ;
-Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite : 08 avril 2026 à 15h30.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO Service Gestion Administrative des Marchés & Affaires Juridiques

Avis d'appel d'offres

Appel d'offres national ouvert N°002/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026du 06 avril 2026 relatif aux Travaux de Construction d'un Bâtiment R+1 devant abriter le restaurant d'entreprise et la salle de sport de l'Agence de la BEAC à Pointe-Noire.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de construire, sur fonds propres, pour le compte de son Agence à Pointe Noire, un Bâtiment R+1 pour abriter un restaurant et une salle de sport. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/2018 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

Appel d'Offres National Ouvert n°002/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 Du 06 avril 2026

Service Gestion Administrative des Marchés,

5ème étage, porte 514.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

E-mail : sgambzv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

Une visite obligatoire du site s'effectuera le jeudi 16 avril 2026 à 10 heures précises à Pointe Noire.

Les soumissions, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le lundi 27 avril 2026 à 12 heures 00 précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Appel d'Offres National Ouvert n°002/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 Du 06 avril 2026

Bureau d'Ordre,

6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes :

Les plis administratifs et techniques seront ouverts le lundi 27 avril 2026 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. Dans ce cas, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et de sa pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

L'ouverture des plis financiers se tiendra uniquement pour les offres jugées conformes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO Service Gestion Administrative des Marchés & Affaires Juridiques

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres national ouvert N°001/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026

Du 30 mars 2026 relatif aux Travaux de transformation des appartements de l'Agence de Pointe-Noire en Bureaux.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur fonds propres, de transformer les appartements de son Agence à Pointe Noire en bureaux. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une offre.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/2018 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous :

Appel d'Offres National Ouvert n°001/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 du 30 mars 2026

Service Gestion Administrative des Marchés et Affaires Juridiques,

5ème étage, porte 514.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

E-mail : sgambzv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.

Une visite obligatoire du site s'effectuera le jeudi 09 avril 2026 à 10 heures précises à l'Agence BEAC de Pointe Noire.

Les soumissions, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 20 avril 2026 à 12 heures 00 précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Appel d'Offres National Ouvert n°001/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 du 30 mars 2026

Bureau d'Ordre,

6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes :

Les plis administratifs et techniques seront ouverts le 20 avril 2026 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. Dans ce cas, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et de sa pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

L'ouverture des plis financiers se tiendra uniquement pour les offres jugées conformes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés

PROTECTION DES MINORITÉS

L'AJCA vulgarise la loi portant promotion des droits de la personne vivant avec albinisme

L'association Jhony-Chancel pour les albinos (AJCA) a organisé, le 21 mars à Pointe-Noire, une session de vulgarisation de la loi n° 18-2025 du 25 juillet 2025 portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap en République du Congo, couplée à la présentation des pommades solaires AJCA pour les albinos.

La photo de famille /Adiac

Promulguée en 2025 par le président de la République, la loi 18-2025 du 25 juillet 2025 portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap entre dans sa phase de vulgarisation. En effet, pour bien appréhender ce texte, l'AJCA s'est lancée en campagne de sensibilisation pour permettre à ses membres de se l'approprier. Ainsi, son président, Jhony Chancel Ngamouana, a mis les adhérents à l'épreuve devant les invités venus nombreux à ce rendez-vous.

Nelga Bibanzounou, une membre étudiante à l'institut Serec- Iscom, est intervenue sur la première partie de ce texte juridique de huit pages. *« La présente loi a pour objet de protéger, promouvoir et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits humains et de toutes les libertés fondamentales aux personnes vivant avec handicap et de garantir le respect de leur dignité intrinsèque »*, a-t-elle dit, s'appuyant sur le premier article de cette loi.

Dans le chapitre 3 du «Droit à la participation à la vie politique et publique», article 16, elle a poursuivi: « *La personne majeure vivant avec handicap a le droit d'exercer, à tous les niveaux de l'Etat, toute fonction publique sur la base de sa compétences* ». Elle a toutefois noté que dans l'article 63 du même texte, la personne vivant avec handicap a également des devoirs, notamment de respect des droits et libertés des autres citoyens et de sauvegarde de la sécurité ainsi que de l'ordre public. Cependant, l'article 65 stipule que l'utilisation des termes et gestes stigmatisant à l'encontre des personnes vivant avec handicap est interdite. Elle est assimilée à l'infraction d'injure prévue et punie par le code pénal. De son côté, Sylvia Chancelle Ngamouana, albinos et étudiante en médecine, a parlé du Comité national de coordination des droits des personnes vivant avec handicap qui est présidé par le Premier ministre, selon la loi à l'article 80.

Après ces interventions, le conseiller Jhony Chancel Ngamouana, commissaire aux droits de l'homme et président de la sous-commission droits des groupes vulnérables à la Commission nationale des droits de l'homme, président en exercice du Réseau des organisations des personnes vivant avec l'albinisme d'Afrique centrale, a vivement remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et son gouvernement pour l'aboutissement de cette loi. Grâce à cet arsenal juridique, la personne vivant avec handicap peut désormais jouir librement de tous ses droits parce que protégée par la loi.

Il a également remercié les partenaires internationaux pour leurs appuis multiformes qui ont permis la création de la clinique médico-sociale sur power point pour la prise en charge gratuite des albinos. Il a aussi informé de la disponibilité de la pommade solaire AJCA produite sur place au Congo grâce à un solide partenariat avec la Fondation Pierre-Fabre et la République de Saint Marin par le biais de son consul au Congo et la République française par l'entremise de sa consule. Les crèmes AJCA ont été distribuées gratuitement aux personnes atteintes de l'albinisme présentes à cette cérémonie. Jhony Chancel a souligné qu'au lancement de cette unité de production en décembre 2025, 4 000 crèmes ont été fabriquées. *«Cette unité de production des crèmes solaires à Brazzaville nous permet enfin de faire face aux besoins des albinos sans failles»*, a-t-il assuré.

Prenant la parole, le secrétaire général du département de Pointe-Noire a appelé les Congolais au respect de cette loi. *« Il fut un temps, dans notre pays, où les personnes vivant avec albinisme étaient méprisées, stigmatisées, sous-estimées au motif qu'elles sont albinos. Heureusement ce mépris tend à disparaître. Le gouvernement de la République en promulguant la loi 18-2025 du 25 juillet 2025 a interpellé la conscience collective des Congolais quant à la valeur et la place des personnes vivant avec handicap et particulièrement les albinos. En vertu de cette loi, tous ici, nous devons sortir des stéréotypes et des avatars de la déshumanisation des personnes vivant avec l'albinisme car, elles ont les mêmes droits et devoirs que les personnes vivant avec la mélanine »*, a-t-il conseillé.

Evelyne Tchitchelle, à cette même occasion, a pris l'engagement de soutenir l'AJCA. Notons que la rencontre a connu la présence de plusieurs autorités militaires et civiles dont le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Sylvestre Lempoua; l'administrateur maire Evelyne Tchitchelle; les représentants du corps diplomatique, notamment le consul honoraire de Saint Marin au Congo, Marcelle Della Corte; et la consule de France, Véronique Wagner.

Charlem Léa Itoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AOO)

Travaux de construction d'une ligne de transmission double circuit fiable et optimale de 30 kV depuis la sous-station Mongokamba # 2-CT#4-220/30 kV jusqu'à la ZES de Pointe Noire. (PICP)

AOO N° : CG/PICP/ZES-PNRI TVX/AOO-03/2026

Pays : République du Congo
Projet : Projet PICP-Développement de la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire
Maître d'Ouvrage: Gouvernement de la République du Congo/APPD-ZES Maître d'Ouvrage Délégué 1Autorité Contractante: ARISE IIP/THANOS
Projet technique : construction d'une ligne de transmission double circuit fiable et optimale de 30 kV depuis la sous-station Mongo-kamba # 2 -CT#4- 220/30 kV jusqu'à la ZES de Pointe Noire -Pointe-Noire-RNS

1. Objet de l'Appel d'Offres .
Le Gouvernement de la République du Congo, dans le cadre du Projet PICP relatif au développement de la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire, prévoit d'utiliser une partie des fonds du projet pour financer : les travaux de construction d'une ligne de transmission double circuit fiable et optimale de 30 kV depuis la sous-station Mongo-kamba # 2 -CT#4 -220/30 kV jusqu'à la ZES de Pointe Noire. Il est ainsi lancé un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation desdits travaux.

2. Description sommaire des travaux
Les travaux portent sur la construction d'une ligne de transmission double circuit fiable et optimale de 30 kV depuis la sous-station Mongo-kamba # 2-CT#4-220/30 kV jusqu'à la ZES de Pointe Noire (Phase 1), comprenant notamment:
• Travaux préparatoires et installation de chantier
• La modification fonctionnelle de 220/30/20kV de Mongokamba #2 - Sous-station CT#4 et extension de l'alimentation 30kV depuis la F400 existante vers 2 nouveaux disjoncteurs supplémentaires F400 sortants dans CT#4.
• Nouvelle ligne de transmission 30 kV en courant continu.
• Nouveau MRDS 30 kV chez PNSEZ
Une visite obligatoire du site sera organisée le 03/04/2026, point de rassemblement : « Station Total Face K.actus », ville de Pointe Noire. Les frais de participation sont à la charge des soummissaires.

3. Allotissement
Le marché est constitué de : travaux de construction d'une ligne de transmission double circuit fiable et optimale de 30 kV depuis la sous-station Mongo-kamba # 2 - CT#4 - 220/30 kV jusqu'à la ZES de Pointe Noire (PICP)

4. Procédure de passation
La procédure sera conduite par Appel d'Offres Ouvert conformément à la réglementation nationale des marchés publics et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.

5. Conditions de participation
Peuvent participer les entreprises ou groupements d'entreprises :
• légalement constitués
• disposant d'une expérience prouvée en travaux routiers structurants
• ayant réalisé au moins 02 projets similaires (fourniture, installation et mise en service des équipements électriques pour les lignes haute et moyenne tension, le réseau basse tension, 1'éclairage public et les branchements)
• disposant de capacités financières, techniques et matérielles suffisantes. Les critères détaillés figurent dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

6. Dossier d'Appel d'Offres
• Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l 'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « THANOS COMPANY», ouvert à la Banque BSCA Bank/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO, dont les références sont :

Banque : 30020
Agence : 88100
Compté n°: 20615680000
Clé : 63
IBAN ET SWIFT : CG39 3002 0881 0020 6156 8000 063
SQACCGCG
Domiciliation : BSCABank

7. Les offres devront être soumises à l 'adresse ci-dessous au plus tard le 08/04/2026 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l 'adresse ci-dessous à 13 heures 00 minutes, heure locale.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de l'offre d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre soumise. Les exigences en matière de qualifications sont contenues
dans le dossier d'appel d'offres.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de 15 mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Secrétariat THANOS COMPANY
A l'attention du Directeur Général PICP
Radison blue office 1 mezzanine Brazzaville, Avenue Amilcar; Brazzaville -République du Congo. Tél : (+ 242) Airtel: 052069595- MTN: 067970202
Email : thanos.infoline(@gmail.com

Le Directeur Général,
Mohit AGRAWAL
Plateformes Industrielles du Congo PICP POINTE-NOIRE

DIPLOMATIE

La CEEAC et la fédération de Russie renforcent leur coopération

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la fédération de Russie au Gabon, Dmitrii Korepanov, a reçu en audience le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Dr Ezéchiel Nibigira.

Le diplomate russe a adressé ses vives félicitations au Dr Ezéchiel Nibigira pour sa désignation, le 12 septembre 2025 à la tête de la Commission de la CEEAC, par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, le 12 septembre 2025, et de celle de toute l'équipe dirigeante.

De son côté, le président de la Commission de la CEEAC a remercié l'ambassadeur de la fédération de Russie pour l'intérêt qu'il accorde à cette instance et surtout pour sa disponibilité. Il s'est félicité de l'excellence des relations de coopération entre la CEEAC et la fédération de Russie à travers, entre autres, l'accréditation, le 26 juillet 2024, de l'ambassadeur de cette fédération auprès de la CEEAC, mais aussi par l'accréditation à Moscou des ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de tous les Etats membres de la CEEAC, témoignant de l'excellence des relations entre ses Etats membres et la Russie.

La poignée de main entre le Dr Ezéchiel Nibigira et Dmitrii Korepanov/DR

L'ambassadeur Ezéchiel Nibigira a émis le souhait que le renforcement de la coopération entre la Commission de la CEEAC et la fédération de Russie devienne un instrument au service des Etats de la région Afrique centrale et de l'intégration régionale en particulier. Ensuite, il a rappelé à son hôte que la zone CEEAC est dotée d'énormes potentialités qui font d'elle un excellent espace pour les investissements russes.

« *La CEEAC est engagée dans la mise en œuvre de son chantier d'intégration économique et sociale à travers six axes prioritaires que sont l'intégration politique, paix et sécurité ; l'intégration économique et financière ; l'intégration physique régionale ; l'intégration environnementale, agriculture et développement rural ; l'intégration sociale et développement humain ; et la poursuite de la réforme* », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le président de la Commission de la CEEAC a insisté sur le rôle que pourrait jouer la fédération de Russie auprès des Etats de l'Afrique centrale pour soutenir leur stratégie de défense et de développement. « *Raison pour laquelle depuis l'aboutissement de sa réforme institutionnelle, la CEEAC ambitionne d'accélérer le processus d'intégration à travers des partenariats forts et adaptés à ses nouveaux enjeux de développement* », a rappelé Ezéchiel Nibigira.

Les deux interlocuteurs ont passé en revue les relations de coopération entre la Russie et la CEEAC. Ils se sont réjouis de l'existence d'un Mémorandum d'entente (Mou) signé en juillet 2023, en marge du deuxième Sommet Russie-Afrique, et qui constitue le cadre global de l'action des deux entités institutionnelles.

Rappelons que le Mou a retenu de nombreux axes de coopération, notamment la coopération politique, la coopération sécuritaire, la coopération économique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la pêche et l'aquaculture, le secteur énergétique, la gestion des ressources en eau, le secteur des infrastructures en l'occurrence le transport et les technologies de l'information et de la communication, l'éducation et l'enseignement secondaire, la science et l'innovation, la santé et la gestion des pandémies, la jeunesse et la culture.

Soucieux de la mise en œuvre desdits axes de coopération, les deux diplomates ont instruit leurs collaborateurs présents à l'audience de revisiter le plan d'action. Le président de la Commission de la CEEAC a salué la longue expérience diplomatique de Dmitrii Korepanov en Afrique, une opportunité, selon lui, d'approfondir la coopération entre la fédération de Russie et la CEEAC.

Dmitrii Korepanov a occupé diverses fonctions diplomatiques en Afrique. Depuis 1982, il a été nommé à divers postes au sein des représentations de l'URSS /Fédération de Russie en Algérie (1984-1988), au Sénégal (1996-1999), au Mali (2001-2006), en République démocratique du Congo (2008-2012), en République du Zimbabwe (2015-2019) et comme directeur adjoint du département Afrique du ministère des Affaires étrangères de la fédération de Russie de 2020 à 2024. Le 16 janvier 2024, il a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la fédération de Russie près la République gabonaise.

L'ambassadeur de Russie qui travaille en Afrique depuis une quarantaine d'années espère mettre à profit cette longévité professionnelle au service du renforcement de la coopération avec l'Afrique centrale. Il a enfin souhaité que la paix règne dans cette sous-région. Notons qu'il est diplômé de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou (1982), marié et père de deux enfants. Outre la langue russe, Il parle français et anglais.

Yvette Reine Boro Nzaba

MESSAGE DE FÉLICITATIONS

Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso
Président de la République du Congo

Excellence Monsieur le Président,

À l'occasion de votre brillante réélection à la magistrature suprême de notre pays, je tiens à vous adresser mes très vives et chaleureuses félicitations.

Ce scrutin, qui s'est déroulé le 15 mars 2026, consacre une fois de plus la confiance renouvelée que le peuple congolais place en votre leadership éclairé pour conduire notre nation vers davantage de progrès et de stabilité.

Votre haute vision pour le développement du Congo et votre engagement constant en faveur de la paix et de la prospérité sont des atouts précieux pour notre pays. Je forme des vœux sincères pour la pleine réussite de votre nouveau mandat, au service de la grandeur de notre nation et du bien-être de tous ses enfants.

Je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect.

Lewis Tidjani
Directeur Général de Paris Luxe

CEEAC

Quatre nouveaux chefs de cabinet des commissaires prêtent serment

A l'initiative du président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Dr Ezéchiel Nibigira, et conformément au statut du personnel de cette communauté, quatre nouveaux fonctionnaires ont prêté serment, le 19 mars à Libreville, en qualité de chef de cabinet des commissaires.

Les quatre nouveaux chefs de cabinet des commissaires ont juré « loyauté et discrétion, et ne jamais recevoir des ordres d'un pays ou d'une quelconque autorité ». Il s'agit de Berenger Madjita, chef de cabinet de la vice-présidente de la Commission de la CEEAC ; Rahim Jhan NGuimbi, chef de cabinet du commissaire aux Affaires politiques, paix et sécurité de la Commission de la CEEAC ; António Alberto, chef de cabinet du commissaire au Marché commun, Affaires économiques, monétaires et financières de la Commission de la CEEAC ; et Remy Mukongo Shabantu, chef de cabinet du commissaire à l'Environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural de la Commission de la CEEAC.

Une vue des participants/DR

Dans son mot de circonstance, le président de la Commission de la CEEAC, le Dr Ezéchiel Nibigira, a exhorté les impétrants à user de leur expérience pour servir la communauté avec honneur, engagement et dévouement. Il les a invités à être des artisans de l'intégration régionale, des facilitateurs de l'action publique communautaire et des exemples de rigueur, de loyauté et de professionnalisme, car, « la Commission et l'Afrique centrale comptent sur eux ».

Cette prestation de serment de nouveaux chefs de cabinet des commissaires a revêtu pour lui une importance capitale, parce que s'inscrivant dans la dynamique de consolidation de l'architecture institutionnelle et de renforcement de la gouvernance de la Commission.

Insistant sur le rôle stratégique dévolu aux chefs de cabinet, le président de la Commission a précisé que les chefs de cabinet jouent un rôle d'interface essentiel entre la décision politique et l'action administrative. Pour cela, ils doivent être les acteurs clés de la cohérence, de la coordination et de l'efficacité de l'action communautaire. Il les a exhortés à soutenir avec rigueur et loyauté la vice-présidente et les commissaires dans la coordination et la mise en œuvre des politiques sectorielles, à veiller à la qualité des analyses, des propositions et du suivi des dossiers, à garantir la fluidité de la communication entre les cabinets, les directions et les services techniques ainsi qu'à contribuer à la célérité dans le traitement des dossiers et au respect des délais, conformément aux exigences de performance de la Commission.

Après avoir salué la prise de fonctions des commissaires, le président de la Commission a annoncé la tenue mensuelle des réunions de leur collège.

En outre, il a lancé un appel à l'ensemble du personnel à réserver un accueil fraternel et une collaboration constructive aux nouveaux chefs de cabinet. « *La réussite de notre mission repose sur une synergie d'actions, une coordination efficace et un esprit de solidarité…C'est ensemble, dans l'unité et la discipline, que nous pourrons relever les défis qui se présentent à notre Communauté et répondre aux attentes légitimes de la population de l'Afrique centrale* », a conclu l'ambassadeur Ezéchiel Nibigira.

Y.R.B.Nz.

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
AMI N°003/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26
SERVICES DE CONSULTANT
(Firme)

Intitulé de la Mission : Recrutement de l'agence d'analyse et de sélection des plans d'affaires des micros, petites et moyennes entreprises, des coopératives et des groupements candidats aux subventions du ProClimat
N° de référence : CG-PROCLIMAT-005-C-SFQC-26

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre de la mission susmentionnée.

2. L'objectif global de la mission de l'agence spécialisée est celle de l'analyse et de la sélection des plans d'affaires soumis par les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), les coopératives et les groupements, candidats aux subventions du ProClimat. De manière spécifique, l'agence d'analyse et de sélection des plans d'affaires devra :
-Recueillir les plans d'affaires anonymisés des candidats auprès des ONG en coordination avec les BSP/UGP (cf. schéma 1 et tableau 1 ci-dessous pour les détails sur le nombre de plans d'affaires à sélectionner) ;
-Analyser les plans d'affaires sur les aspects de la viabilité technique, économique et financière ainsi que la viabilité environnementale et sociale sur la base des critères de sélection contenu dans le manuel ;
-Valider les plans d'affaires en tenant compte des critères de validations du Manuel de subventions du ProClimat
-Produire un rapport d'analyse et de validation des plans d'affaires.

Les Termes de référence complets sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous.

3.Le projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face au changement climatique (ProClimat), invite les firmes « Consultants » éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes « consultants» intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et un tableau de présentation des expériences/missions similaires avec justificatifs en annexe (attestations de bonne exécution, précédents contrats, etc.). Les firmes doivent aussi fournir un dossier administratif contenant principalement (liste non exhaustive) :
-Une copie valable de la Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE ;
-Une copie du registre de commerce (RCCM) ;
-Une copie de SCIEN/SCIET ;
-Une copie d'attestation d'immatriculation à la CNSS ;
-Une copie du numéro d'identification unique (NIU) ;
-Une copie d'immatriculation à l'autorisation d'exercice des activités commerciales ;
-Une copie des statuts et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs ;
-L'adresse et le plan de localisation géographique du siège ;
-La liste des principaux dirigeants (leurs photos, leurs contacts, téléphone, Courriel, ...).

Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae et/ou une méthodologie de travail.

4.Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants :
-Être un cabinet reconnu par les services compétents ;
-Avoir une connaissance du contexte agricole congolais ;
-Avoir au moins 10 ans d'expérience avérée dans l'analyse des plans d'affaires dans les secteurs agroforestier, agropastoral, halieutique, PFNL, écotouristique, etc. ;
-Avoir une expérience en analyse et sélection des plans d'affaires suivant les critères techniques financiers, commerciaux, environnementaux et sociaux ;
-Avoir une expérience avec les groupes vulnérables en République du Congo ;
-Avoir réalisé plusieurs prestations similaires dans le domaine, en particulier dans les secteurs agroforestier, agropastoral, halieutique, écotouristique, etc. ;
-Disposer d'un local opérationnel ainsi que des équipements de travail nécessaires (ordinateurs, imprimantes, connexion Internet, logiciels d'analyse, etc.).

NB: Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

5.La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

6.L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement » de la Banque mondiale, édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les cconsultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas trois (3).

7.Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » énoncée dans le règlement de passation des marchés susmentionné.

8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 (heure locale), du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit avec la mention : « AMI N°003/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26 relatif au marché N°CG-PROCLIMAT-005-C-SFQC-26 », à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 6 avril 2026 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique
Adresse : Impasse du croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LUAUT, Résidence Ex Air Afrique Centre ville, Brazzaville, République du Congo
Email : proclimatcongo@gmail.com; cc: proclimatpassmarches@gmail.com
Tel : 06 696 16 10/ 06 498 97 25

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

MUSIQUE GOSPEL

Leatitia Céleste Ministry loue Dieu à travers la chanson «Lesarwa»

Après sept années d'hibernation, l'artiste gospel congolaise Leatitia Céleste Ministry vient de lancer un nouveau single intitulé «Lesarwa», chanté en langue vernaculaire «kouyou». Ce single exceptionnel fait partie du projet porté par le concept fort: « Le gospel dans ma culture ».

Considérée comme l'une des figures emblématiques du gospel en République du Congo, Leatitia Céleste vient de mettre sur le marché du disque « Lesarawa» Okonzi, ce qui signifie « Élevons le roi ». Ce single exceptionnel chanté en langue vernaculaire kouyo, du département de la Cuvette, marque le retour avec brio de la musienne après sept années d'hibernation. Car son deuxième et dernier album, « Me voici », remonte de 2019, avant qu'elle ne marque une pause pour structurer les activités de son Association femme de cœur (AFC), une association philanthropique dont elle est la présidente-fondatrice, puis se lance dans l'entrepreneuriat. Sept ans durant, la scène et son public lui ont trop manqué, dit-elle. Et pour marquer son retour de la plus belle de manières, elle a choisi d'explorer un nouvel univers musical qui n'est autre que le Folk. Il était temps de faire ce « comeback ».

À travers ce single, Leatitia Céleste montre au public que l'on peut louer Dieu et exprimer ses émotions les plus profondes dans sa propre langue, sans aucun complexe. *«Le gospel n'est pas un genre musical figé, lié uniquement à l'anglais, au français ou au lingala. Nous pouvons murmurer nos prières et nos soupirs à Dieu avec notre identité propre et nos sonorités ancestrales»,* a-t-elle indiqué.

Leatitia Céleste estime aussi qu'avec la sortie du magnifique single «Lesarawa», les perspectives seront nombreuses et passionnantes. Sur le plan musical, elle ambitionne d'organiser dans les deux grandes villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire, un festival intitulé « Le gospel et le folk ». A cette occasion, chaque participant pourra s'exprimer dans sa langue vernaculaire. Outre ce festival, Leatitia Céleste prépare également un concert live personnel qui sera un voyage à travers toutes ses œuvres.

Le temps de l'audace pour la femme congolaise

Femme à plusieurs casquettes, Leatitia Céleste pense que le temps de l'audace est arrivé pour la femme congolaise. C'est ainsi qu'elle a profité de la célébration de ce mois de mars; mois de la femme qui a eu pour thème cette année « Droit, justice et action », pour dire un mot et surtout passer un message à ses sœurs (femmes). En effet, si l'année dernière elle et son équipe de l'AFC ont marqué les esprits avec une grande marche de soutien aux jeunes filles-mères pour dénoncer la marginalisation, cette année, elles ont choisi de porter un message fort de mobilisation via les réseaux sociaux et la chaîne YouTube de leur association. « Mon message pour chaque femme est le suivant : *«Femme, la reconnaissance de nos droits commence par une prise de conscience. Nous avons une place, une voix et un pouvoir dans cette société. Le temps du doute est terminé, celui de l'audace est arrivé. Alors ose entreprendre, ose innover, ose prendre ta place dans tous les secteurs d'activités. Femme, lève-toi et prends les rênes de ta réussite. Car lorsque les femmes avancent, le monde avance avec elles». Je souhaite à chacune la force et la détermination de croire en ses rêves »,* a-t-elle déclaré.

Femme déterminée et engagée sur le plan social, Leatitia Céleste prévoit d'organiser une conférence-débat sur « Le diabète et ses secrets », ainsi que des ateliers dédiés aux jeunes filles-mères pour les accompagner dans leurs projets de réinsertion sociale. A propos, elle a délivré un message à tous ceux qui souhaiteraient soutenir l'AFC dans l'organisation de ces activités. *« Je reste très ouverte à toute forme de collaboration. Les soutiens, qu'ils soient matériels, financiers ou moraux, sont essentiels pour porter nos projets encore plus loin. Pour nous suivre ou nous rejoindre, vous pouvez nous contacter via les réseaux sociaux de l'association AFC, par courriel à leatitiaceleste@gmail.com ou directement par téléphone au 06 778 75 41. Chaque geste compte pour faire avancer la cause des femmes. Je remercie toute l'équipe du journal* «Les Dépêches de Brazzaville» *du groupe Agence d'information d'Afrique centrale pour cette opportunité de m'exprimer»,* a-t-elle indiqué.

Précisons que Leatitia Céleste a été révélée comme voix féminine du groupe Wisdom Classic pendant quatorze ans. Elle évolue désormais en carrière solo avec deux albums sur le marché: « C'est encore possible » et « Me voici ».

Bruno Zéphirin Okokana

APPEL D'OFFRES – FOURNITURE DE SERVICES

helios towers

Réf. : AO SCM/POD/DG/2026 03

1. Présentation :
Helios Towers Congo Brazzaville SASU (HTC) est une entreprise spécialisée dans la construction, la maintenance et la gestion d'infrastructures de télécommunications au service des opérateurs de téléphonie mobile.
HTC exploite plusieurs sites de télécommunication répartis sur l'ensemble du territoire national.
Pour tout autre informations supplementaires, bien vouloir consulter le lien ci-dessous :
https://www.heliostowers.com

2. Objectif de l'appel d'offres :
Le présent appel d'offres vise à sélectionner :
•(i) un prestataire chargé de la restauration (cantine);
•(ii) un partenaire pour le nettoyage et l'entretien des bureaux, sur une superficie de ...m^2 ;
•(iii) un prestataire de services événementiels.
Les prestataires retenus devront fournir des services professionnels et de qualité, optimiser les coûts, et répondre aux standards opérationnels de HTC.

3. Prestations attendues :

I – Traiteur et cantine de bureau
Le prestataire devra notamment :
1.Fournir des repas complets pour environ 35 agents, du lundi au vendredi, entre 12h30 et 14h00 (entrée, plat de résistance et dessert), et assurer la distribution de fruits vers 15h00.
Le menu hebdomadaire devra être transmis chaque vendredi avant 15 heures.
2.Assurer le service traiteur lors d'événements organisés au bureau ou en dehors (finger foods, buffets, cocktails, etc.)

II – Entretien et nettoyage des bureaux
1.Mettre à disposition quatre (03) techniciens de surface, présents de 07h00 à 17h00.
2.Fournir les produits de nettoyage adaptés à l'entretien quotidien des bureaux.

III – Services événementiels
Le prestataire assurera notamment :
1.La couverture médiatique des activités : prises de vues (photos/vidéos) et publications (journaux, pages officielles, etc.).
2.L'organisation d'événements : mise à disposition de DJ, MC, décoration, location d'espaces non enregistrés dans la base de données HTC (si nécessaire).
3.Le préfinancement ou la fourniture d'articles non disponibles dans les surfaces habituellement utilisées par HTC (exemples : achats sur marchés publics, articles spécifiques, etc.).

4. Contenu du dossier de soumission
Les candidats devront fournir :
•Une présentation détaillée de l'agence, incluant son expérience au Congo et à l'international (le cas échéant) ;
•Les CV des dirigeants;
•Une offre technique et financière correspondant à chaque prestation ;
•Les documents administratifs suivants : NIU, RCCM, statuts, RIB, copie de la pièce d'identité du dirigeant ;
•Leur réponse déposée physiquement à l'adresse suivante :
HTC – 6ème étage, immeuble ECOBANK, avenue Amilcar Cabral, Centre ville, Brazzaville.

5. Calendrier de la procédure
•Date limite de soumission : 10 avril 2026 à 15h00
•Dépouillement des offres : 17 avril 2026
•Notification au fournisseur retenu : 20 avril 2026

6. Contact et confidentialité
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:
Mme KONDO-NDOSSA Benite – 05 679 20 53 – BKondoNdossa@htcongo.com

Toutes les informations transmises par Helios Towers Congo Brazzaville sont STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et ne peuvent être divulguées à des tiers sans accord écrit préalable.

APPEL A CANDIDATURES

Intitulé du poste : Assistant(e) du Projet cle soutien à la gestion des aires protégées et à l'atteinte de l'objectif 30x30 en République du Congo (AGAP 30)
Statut du candidat(e): Fonctionnaire cie la République du Congo
Temps de travail : Temps plein; 100% dédié au projet
Durée du projet: 5 ans
Lieu de travail : Brazzaville
Rattachement hiérarchique : Coordonnateur du Projet AGAP 30
Date de clôture : Deux semaines à compter de la date de signature du présent appel à candidatures. .
Contexte: Présentation du ptojet AGAP30

Le projet contrtbue à l'opérationnalisation du Partenariat pour les écosystèmes forestiers, la nature et le climat au Congo (« Country Package »), signé par plusieurs partenaires le 9 décembre 2023 en marge de ia COP 28, à l'initiative du Congo et de la france-particulièrement son axe 2.. D'un montant de 20 millions d'euros, il vise la gestion effective de la biodiversité remarquable ou Congo pour contribuer aux objectifs mondiaux sur la biodiversité et le climat, tout en permettant des retombees positives pour !es communautés locales et les populations autochtones.

Le projet a pour f nalité d'accélérer la dynamique de protection de la biodiversité au Congo. Les objectifs spécifiques sont :
i.La définition et la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des aires protégées en République du Congo, y compris un modèie de financement durable;
ii.La mise en œuvre effeclive de la gestion des aires protégées ciblées, des actions
de lutte anti-braconnage et de soutien au développement local;
iii.La consolidation du réseau des aires protégés et l'identification d'autres mesures de conservation efficace par zones en vue de l'objectif 30x30.

Le projet est articulé autour de trois cornposontes :
- Composante 1 : Renforcement du cadre stratégique, financier et des capacités institutionnelles pour la gestion des aires protégées et la mise en œuvre d'autres mesures de conservation efficace par zones (AMCEZ) ;
- Composante 2 : Soutien opérationnel aux aires protégées, aux unités de surveillance
et lutte anti-braconnage (USLAB) et aux fonds de développement local;
- Composante 3 : Gestion efficace et concertée du projet, redevabilité et promotion des résultats.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le ministère de l'économie forestière (MEF). Une cellule interne de gestion de projet(CIGP) est mise en place au sein du MEF, appuyée par une assistance technique (ATMO) mobilisée sur appel d'offre. Les activités du projet seront rapportées annuellement à un Comité de Pilotage,lequel fera le lien avec Ja gouvernance spécifique du Country Package.

La mise en œuvre des activités au sein des aires protégées est assurée directement par le MEF, à travers l'Agence Congolaise de la Faune et les Aires Protégées (ACFAP), ou via une délégation de maîtrise d'ouvrage entre le MEF et les gestionnaires désignés des aires protégées dans lesquelles la cogestion est en place. Le déploiement des activités de renforcement des actions de surveillance et lutte anti-braconnage s'appuiera sur les accords tripartites en place ou à venir entre les sociétés forestières, l'ACFAP et des ONG.

Missions principales
L'assistant(e) du projet est chargé(e) d'assister le Coordonnateur dans la planification, l'organisation, le suivi et la coordination des activités liées au projet afin d'assurer la bonne exécution et l'atteinte des objectifs. Il/elle est également chargé(e) de la communication,de l'information et du suivi de dossiers,et est en contact régulier avec les responsables de la CIGP, l'ATMO, ainsi que les différents partenaires.

Responsabilités et fonctions
Préparer et diffuser les documents essentiels (rapports, comptes rendus, présentations,procès-verbaux,etc.) ;
-Organiser les réunions de suivi : agenda,avis de réunions,invitation,rédaction des procès-verbaux;
-Assurer la gestion documentaire rigoureuse :classement,archivage numérique et papier;
-Coordonner la circulation d'informations entre les différentes parties prenantes
(interne et externe) ;
- Suivre les commandes, factures et paiement liés au projet, en lien avec le responsable de la comptabilité ;
- Contribuer à la préparation des rapports financiers ;
- S'assurer de la disponibilité des ressources matérielles et humaines nécessaires ;
- Communiquer avec les partenaires externes selon les directives du Coordonnateur;
Préparer les supports de communication interne et externe ;
- Accueillir en personne et au téléphone en sachant hiérarchiser (degré d'importance, d'urgence),
filtrer,rediriger,transmettre ;
Rédiger les notes et les courriers à partir de consignes orales etjou de dossiers ;
-Organiser le traitement et la diffusion des informations ;
-Organiser et mettre à jour les dossiers, les classer de manière adéquate (électroniquement ou sur papier) et les archiver;
Prendre des notes et rédiger les comptes rendus; Réaliser toutes les tâches de secrétariat;
Gérer l'agenda et les priorités ;
Gérer les flux de documents entrants et sortants ;
Préparer et organiser des déplacements,des réunions et des rendez-vous ; Mettre les documents sous une forme appropriée (tableau, graphique, présentation PowerPoint, etc.) ;
Contribuer à l'élaboration des rapports et livrables du projet.

Compétences requises
Expérience souhaitée dans l'administration publique et/ou au sein de programmes ou projets financés par des bailleurs internationaux ;
- Capacité à tenir des communications avec les différentes parties prenantes ;
- Compétences en informatique, en particulier,maîtrise de toute s les applications
du logiciel MS Office ;
Maîtrise orale et écrite de la langue française ;
- Capacité à évaluer l'urgence d'une demande ; Rigueur,autonomie et sens de l'organisation ;
- Sens du relationnel et du travail en équipe ; Discrétion et respect de la confidentialité ; Bonne moralité et intégrité. Rigueur,organisation et sens de 11nitiative.

Profil recherché
Formation : Bac + 2 au moins en secrétariat de direction, en droit, administration publique ou toute autre discipline connexe ;
Expérience : minimum 3 ans d'expérience dans des postes similaires, idéalement dans des projets financés par des bailleurs internationaux ;
Langues : maîtrise du français et de l'une de deux langues nationales, obligatoire.

Conditions particulières
-Travail possible en soirée ou le week-end selon les besoins du projet.
Lieu d'affectation
Le lieu de travail de l'assistant(e) est Brazzaville

Procédures de candidatures
Le dossier de candidature comprenant : (i) une demande adressée à Madame la Ministre de l'Economie Forestière, (ii) un curriculum vitae (0/), (iii) une lettre de motivation, (iv) une copie légalisé des diplômes,(v) le dernier arrêté de promotion et (vi) l'attestation de présence au poste, devra être déposé auprès de Monsieur Guy Saturnin TSETSA, Chef de Cabinet de la Ministre de l'Economie Forestière, Conseiller Administratif et Juridique; e-mail : Q!JYtsetsa@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 23 MARS 2026

La Ministre de l'Economie Forestière,

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

Rosalie MATONDO

APPEL A CANDIDATURES

Intitulé du poste : Chauffeur (2)
Statut du candidat(e): Fonctionnaire de la République du Congo ou non
Temps de travail: Temps plein,100% dédié au projet
Durée du projet : 5 ans
Lieu de travail : Brazzaville - Déplacements dans tout le pays
Rattachement hiérarchique : Responsable administratif et financier (RAF) du Projet AGAP 30
Date de clôture : Deux semaines à compter de la date de signature du présent appel à candidatures.

Contexte : Présentation du projet AGAP30

Le projet contribue à l'opérationnalisation du Partenariat pour les écosystèmes forestiers, la nature et le climat au Congo (« Country Package»), signé par plusieurs partenaires le 9 décembre 2023 en marge de la COP 28, à l'initiative du Congo et de la France - particulièrement son axe 2. D'un montant de 20 millions d'euros, il vise la gestion effective de la biodiversité remarquable du Congo pour contribuer aux objectifs mondiaux sur la biodiversité et le climat, tout en permettant des retombées positives pour les communautés locales et les populations autochtones.

Le projet a pour finalité d'accélérer la dynamique de protection de la biocliversité au Congo. Les objectifs spécifiques sont :

i. La définition et la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des aires protégées en République du Congo, y compris un modèle de financement durable;
ii.La mise en œuvre effective de la gestion des aires protégées ciblées,des actions de lutte anti-braconnage et de soutien au développement local ;
iii.La consolidation du réseau des aires protégées et l'identification d'autres mesures de conservation efficace par zones en vue de l'objectif 30x30.

Le projet est articulé autour de trois composantes :
- Composante 1 : Renforcement du cadre stratégique, financier et des capacités institutionnelles pour la gestion des aires protégées et la mise en œuvre d'autres mesures de conservation efficace par zones (AMCEZ) ;
- Composante 2 : Soutien opérationnel aux aires protégées,aux unités de surveillance et lutte anti-braconnage (USLAB) et aux fonds de développement local;
- Composante 3 : Gestion efficace et concertée du projet, redevabilité et promotion des résultats.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le ministère de l'économie forestière (MEF). Une çellule interne de gestion de projet est mise en place au sein du MEF, appuyée par une assistance technique mobilisée sur appel d'offre. Les activités du projet seront rapportées annuellement à un Comité de Pilotage, lequel fera le lien avec la gouvernance spécifique du Country Package.

La mise en œuvre des activités au sein des aires protégées est assurée directement par le MEF, à travers l'Agence Congolaise de la Faune et les Aires Protégées (ACFAP), ou via une délégation de maîtrise d'ouvrage entre le MEF et les gestionnaires désignés des aires protégées dans lesquelles la cogestion est en place. Le déploiement des activités de renforcement des actions de surveillance et lutte anti-braconnage s'appuiera sur les accords tripartites en place ou à venir entre les sociétés forestières, l'ACFAP et des ONG.

Missions principales
Assuré le transport sécurisé, ponctuel et conforme des personnels, équipement et matériels liés au projet AGAP 30, tout en respectant les procédures internes, les normes de sécurité routière et environnementale en vigueur.

Responsabilités et fonctions
-Assurer le transport quotidien des membres de l'équipe du projet et des matériels ;
-Veiller à la bonne utilisation des véhicules. au respect du code de la route et aux itinéraires planifiés ;
-Adapter la conduite en fonction des conditions météorologiques, de la sécurité
et des contraintes du terrain ;
Réaliser les contrôles quotidiens du véhicule (niveaux d'huiies, liquide de refroidissement, pression des pneus, etc.) ;
-Signaler immédiatement toute anomalie mécanique ou dégâts au Responsable administratif et financier (RAF) ;
-Assurer le nettoyage régulier du véhicule ;
-Tenir à jour le carnet de bord des trajets, heures, consommables et incidents ;
-Veiller à la conformité des documents : permis de conduire, certificat d'assurance, carte grise et documents liés au véhicule ;
-Respecter scrupuleusement les règles de sécurité internes et réglementations applicables au transport routier ;
-Appliquer les procédures spécifiques au projet AGAP 30 en termes de confidentialité et de sécurité.

Profil requis
-Permis de conduire catégorie B obligatoire, C ou D apprécié selon le véhicule utilisé ;
-Expérience confirmée de trois (3) ans au moins en conduite ;
-Connaissance des règles et normes de sécurité routière ;
- Sens·de l'organisation et ponctualité rigoureuse ;
- Esprit d'initiative et capacité à gérer les imprévus ;
- Discrétion et respect de la confidentialité liés au projet ;
-Bonne condition physique (capacité à monter ou descendre fréquemment du véhicule, manipuler les charges légers).

Conditions particulières
-Travail possible en soirée ou le week-end selon les besoins du projet;
-Déplacements fréquents sur le terrain, dans les zones du projet.

Lieu d'affectation

Le lieu de travail est Brazzaville
- Dépiacements dans tout le pays.

Procédures de candidatures

Le dossier de candidature comprenant : (i) une demande adressée à Madame la Ministre de l1 Econornie Forestière, (ii) un curriculum vitae (CV), (iii) une lettre de motivation, (iv) une copie légalisée du permis de conduire et (vi) l'attestation de
présence au poste (uniquement pour les fonctionnaires), devra être déposé auprès de Monsieur Guy Saturnin TS SA, Forestière, Conseilier Administratif et Juridique; e-mail : guyslsetsa@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 23 MARS 2026

La Ministre de l'Economie Forestière,

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
République du Congo

Rosalie MATONDO

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE, D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A DEMANDE DE COTATION
DC n° 001/MASSAH/UGP-PSIPJ/S/CF/2026

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE POUR LA GESTION DU CALL CENTER

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
Crédit N0 71140-CG
N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-001-S-DC-2026

1.La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'une agence pour la gestion du call center.
L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le recrutement d'une agence pour la gestion du call center.

2.La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2026 ».

3.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4.Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

5.Les offres doivent être déposées sous pli fermé comprenant quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et une (01) clé USB, le tout placé dans une même enveloppe.

L'enveloppe devra porter clairement la mention :
« Demande de Cotation pour le Recrutement d'une agence pour la gestion du call center »
Les dossiers devront être soumis au plus tard le mardi 07 avril 2026 à 12 heures précises (Heure de Brazzaville) à l'adresse ci-dessous. L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 12 heures 30 minutes, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ, et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

6.Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
•Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
•Le SCIEN et le SCIET
•Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
•La patente 2025 ;
•Le certificat de non-redevance fiscale ;
•Un certificat de non-faillite ;
•Un certificat de moralité fiscale ;
•L'attestation de non-imposition ;
•Le quitus de la CNSS.

7.Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Brazzaville. L'Agence de pour la gestion du call center devra exécuter l'ensemble des services dans un délai de douze (12) mois calendaires à compter de la notification d'attribution ou de la réception de la lettre de marché, la date la plus tardive étant retenue.

8.L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville
Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90
Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2026

Le Coordonnateur Pi

Guy Fulgence MBENGUE

HUMEUR

Et pourtant le travail arrange…

Nombreuses personnes acceptent bel et bien les avantages du travail car, un homme sans travail est comme un arbre sans racines qui lui permettent de puiser dans le sol les valeurs nutritives.

Pour autant, il y a des esprits malins qui trouvent toujours le moyen de saboter le travail en faisant le contraire, volant ou détournant tout ce qui est matériel de service.

En réalité, c'est ce comportement qui cause du tort au bon fonctionnement des administrations en général. Il est quand même inconcevable de voir qu'au moment où les agents de telle ou telle structure entrepreneuriale productrice de services croupissent dans la misère, des sanctions ne puissent pas arrêter net de tels agissements inhumains. Où sont passées les lois et règlements administratifs que sont à la fois, la mise à pied, le renvoi, et autres?

Si aujourd'hui certaines administrations ont fait faillite, c'est à cause de ces agissements qui sont des freins à l'évolution socio-économique et socio financière. Pourquoi alors scier la branche qui soutient et supporte tout le monde?

Le travail assure l'indépendance, a-t-on appris car qui sabote le boulot par les détournements ou des actes inadmissibles gaspille non seulement sa propre projection vitale mais aussi et surtout celle d'autrui. La poésie de Victor Hugo en dit long. Chaque doigt de la main doit faire son petit métier.

Et c'est en réalité l'articulation de ces petits métiers qui fait que tous les doigts en tirent la substance essentielle pour se réaliser. Et si l'on transpose cela dans la vie sociale, on se rendra bien compte que les cinq doigts ce sont bien le personnel d'une telle ou telle administration qui est appelé à exercer son petit boulot sans tricherie sociale décriée par tous.

Ainsi donc, la gabegie, le vol, le détournement, le sabotage, l'indiscipline sont des maux à bannir dans toute collectivité des hommes quelle qu'elle soit.

Les gaspilleurs sociaux sont avec nous et ont toujours eu des ruses appropriées pour tromper la vigilance de ceux qui les entourent. Aucune structure sociale ne peut évoluer sans ordre.

Cessons tous avec des sales agissements dans des services car ils causent du tort à tous.

A bon entendeur, salut.

Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle M'Bouesse Régis Gentil.
Je désire désormais être appelé Mafoua Bouesse Régis Gentil.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

Pascal Ongoka, Guy Marcel Ondzela et les enfants Oboa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances des villages Foura, Otongo (district de Boundji), Pointe-Noire, Owando, Bangui (RCA), de Paris (France), et des Etats-Unis, le décès de leur fils, frère, oncle, père et grand-père Bruno Oboa (Bitos), agent de la Mairie centrale de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°59 de la rue Bayas à Poto-Poto / Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

L'association 418 Makayabou pour le développement célèbre la victoire de Denis Sassou N'Guesso

Dirigée par Médard Mbongo, l'association 418 Makayabou pour le développement a organisé, le week-end dernier à Pointe-Noire, une soirée dinatoire pour célébrer la réélection de Denis Sassou N'Guesso au terme des scrutins du 12 et 15 mars.

Des membres de l'association 418 Makayabou pour le développement/DR

Le président Denis Sassou N'Guesso a remporté le scrutin du 15 mars dernier dès le premier tour avec 94,82 % des voix. Cette victoire pour les membres de l'association 418 Makayabou pour le développement est l'aboutissement d'une campagne intense.

Après un tel résultat, place à la fête. Les membres de cette association ont célébré la victoire du président de la République au cours d'une soirée dinatoire, exprimant ainsi leur joie et leur soulagement, au terme d'une période d'intense campagne.

Pendant la soirée, ils ont explosé de joie à travers des chants et des danses. Pour Médard Mbongo, cette joie est aussi celle de la conservation du pouvoir, permettant au président de la République de poursuivre son programme de société. *« La République du Congo a décidé de rester fidèle à son histoire »*, a-t-il dit.

Hugues Prosper Mabonzo

Annulation des lots 2 à 5 de la Demande de Proposition N°01/DP/PPSAC6/OCEAC/25
Notice officielle de publication (« Tender Notice »)
Annulation de Demande de Proposition

Pays: République du Congo-Brazzaville, Gabon. République Centrafricaine, Tchad,
Date:17 mars 2026
Titre:Sélection des Partenaires de Mise en Œuvre des projets liés à l'amélioration des connaissances groupes cibles sur le sujet VIH/SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH) au niveau des pays membres de la CEMAC
Tender-Nr.: N° 01/DP/PPSAC6/OCEAC/25
Intitulé du projet: Programme prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC)
Type de notification: Notice officielle de publication
Titre du contrat : Demande de Proposition (DP) N° 01/DP/PPSAC6/OCEAC/25 relatif à la sélection des Partenaires de Mise en Œuvre des projets liés à l'amélioration des connaissances groupes cibles sur le sujet VIH/SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH) au niveau des pays membres de la CEMAC
Numéro BMZ/KfW : 2018 67 852 & 2020 67 080
KfW-id : 512078

Lien de publication sur le site GTAI https://www.gtai.de/en/trade/kamerun/tenders/consulting-services-to-combat-stigmatization-and-discrimination-against-people-living-with-hiv-aids-1905042.

Information sur l'annulation des lots 2 à 5 de la Demande de Proposition
Le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC communique par la présente annonce que les lots 2 à 5 de la Demande de Proposition N°01/DP/PPSAC6/OCEAC/25 publiée dans le GTAI du 06 juin 2025 et dont les références se trouvent au point 1 ci-dessus ont été annulés.
Il s'agit de :
Lot 2 : Amélioration des connaissances des groupes cibles sur le sujet VIH/SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH) au niveau du Congo-Brazzaville ;
Lot 3 : Amélioration des connaissances des groupes cibles sur le sujet VIH/SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH) au niveau du Gabon ;
Lot 4 : Amélioration des connaissances des groupes cibles sur le sujet VIH/SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH) au niveau de la République Centrafricaine ;
Lot 5 : Amélioration des connaissances des groupes cibles sur le sujet VIH/SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH) au niveau du Tchad.

Cette annulation fait suite à l'Avis de Non-Objection délivrée par le KfW le 17 mars 2026.

OIF

Le Rwanda sollicite le soutien du Congo à la candidature de Louise Mushikiwabo

En visite à Oyo, dans le département de la Cuvette, le ministre rwandais de l'Intérieur, Vincent Biruta, a transmis un double message du président Paul Kagame à son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Il lui a adressé des félicitations à la suite de la présidentielle du 15 mars, tout en sollicitant le soutien du Congo à la candidature de Louise Mushikiwabo à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Emissaire du président Paul Kagame, le ministre rwandais est venu porter un message officiel articulé autour de deux axes majeurs. Selon Vincent Biruta, le président rwandais a salué le bon déroulement du scrutin ainsi qu'une victoire « sans équivoque », y voyant une opportunité de consolider davantage les relations d'amitié et de coopération entre Brazzaville et Kigali.

En outre, la visite a également permis d'aborder un enjeu diplomatique d'envergure concernant la candidature de Louise Mushikiwabo à un troisième mandat à la tête de l'OIF. Le Rwanda sollicite, en effet, le soutien du Congo en vue de l'élection prévue lors du prochain sommet de l'organisation. Défendant cette candidature, Vincent Biruta a mis en avant le bilan jugé positif de l'actuelle secrétaire générale, rappelant les appréciations favorables exprimées lors de précédents rendez-vous internationaux, notamment aux sommets de Djerba en 2022 et de Villers-Cotterêts en 2024, ainsi que lors de la récente conférence ministérielle tenue à Kigali.

Denis Sassou N'Guesso prenant connaissance du message/DR

Selon Vincent Biruta, cette candidature s'inscrit dans une continuité visant à consolider et approfondir les réformes engagées au sein de l'organisation. *« C'est une candidature qui s'inscrit dans une logique de continuité responsable pour d'abord consolider les acquis des réformes engagées et puis approfondir ces réformes pour rendre l'OIF un partenaire pertinent, crédible et respecté sur la scène internationale »*, a-t-il déclaré.

Le prochain sommet de la Francophonie, au cours duquel sera désigné le futur secrétaire général, se tiendra en novembre à Phnom Penh, au Cambodge. Un rendez-vous décisif pour l'avenir de l'organisation et pour la candidature défendue par Kigali.

Fiacre Kombo

ZONE CÉMAC

Adoption de nouveaux outils d'autoévaluation des risques climatiques

Réunis à Brazzaville du 23 au 27 mars, les experts des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont validé de nouveaux outils d'autoévaluation des statistiques environnementales et climatiques. La démarche vise à renforcer la production de données fiables pour mieux faire face aux défis croissants liés au changement climatique dans la sous-région.

L'élaboration des outils d'autoévaluation des statistiques environnementales et climatiques constitue une avancée en matière de gouvernance environnementale en zone Cémac, dont les pays membres (Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) font face à des menaces croissantes liées à la déforestation accélérée, la dégradation des sols, la pollution… Des phénomènes amplifiés par les effets du changement climatique qui compromettent les efforts engagés pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Pendant cinq jours, les participants ont examiné les outils d'autoévaluation des statistiques environnementales et du changement climatique, ainsi que la fiche régionale harmonisée de collecte des données. Les travaux ont également permis de dresser un état des lieux des systèmes statistiques nationaux, souvent caractérisés par la dispersion des données, leur faible harmonisation et un manque de coordination entre les institutions. L'objectif principal de la rencontre était de doter la sous-région de données fiables, comparables et accessibles pour orienter efficacement les politiques publiques des États.

Au terme de leurs échanges, les participants ont recommandé aux pays membres de finaliser et de transmettre les fiches d'autoévaluation à la Commission de la Cémac ; de mobiliser des financements pour la collecte des données environnementales ; de renforcer la coordination entre les administrations, notamment via des comités interministériels ; et d'organiser des ateliers nationaux d'évaluation. La Commission de la Cémac est appelée à renforcer l'intégration des statistiques environnementales dans les politiques publiques, à appuyer les États sur le plan technique et institutionnel, et à mettre en place un mécanisme de suivi des actions engagées. De son côté, Afristat, un mécanisme d'assistance technique du Fonds monétaire international, est invité à finaliser les outils méthodologiques, élaborer un manuel d'instruction, renforcer les capacités des cadres nationaux et automatiser les dispositifs de collecte.

Un tournant pour la sous-région

Pour Nicolas Beyeme Nguema, commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières de la Cémac, cet atelier marque une étape décisive. *« Vous avez posé les jalons d'une architecture statistique environnementale robuste pour notre sous-région. Le changement climatique n'est plus une menace lointaine, mais une urgence statistique et décisionnelle »*, a-t-il déclaré. Il souligne toutefois les défis persistants, notamment la fragmentation institutionnelle, le manque de financements et le déficit en ressources humaines qualifiées.

Les participants élaborant la feuille de route/Adiac

Les participants ont salué les avancées enregistrées, tout en insistant sur les efforts à poursuivre. Pour Mapessi Lilia, de l'Instat du Gabon, les objectifs de l'atelier ont été atteints, précisément grâce à l'élaboration d'une fiche régionale harmonisée qui facilitera la collecte des données. Elle a souligné néanmoins la nécessité de mieux organiser les systèmes nationaux. *« Les données ne sont pas centralisées. Il faut mettre en place un cadre de concertation entre les différents acteurs »*, a mentionné cette participante. Même constat du côté de Pierre Soakadjié Songe, cadre de l'INS Cameroun, qui a rappelé que la sous-région se trouve encore à une phase d'autoévaluation. *« Les données climatiques sont encore collectées de manière disparate. Il est essentiel de bâtir des outils solides pour produire des statistiques fiables »*, a-t-il estimé.

Au-delà des enjeux techniques, les experts ont insisté sur l'impact concret de ces travaux. Des données fiables permettront d'anticiper les effets du changement climatique, d'adapter les politiques publiques et de mieux accompagner la population de la sous-région. Des sécheresses prolongées aux perturbations agricoles ou pressions sur les ressources naturelles, ce sont autant de réalités qui nécessitent des réponses fondées sur des données solides.

F.K.